

Personnes prises en charge pour cancer du poumon sous surveillance en 2019

1. Méthodes de calcul des indicateurs

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses

(https://assurance-maladie.ameli.fr/sites/default/files/rapport_charges_et_produits_-_propositions_de_lassurance_maladie_pour_2022_juillet_2021.pdf).

- Champ : Tous régimes confondus pour les effectifs, les taux et les dépenses (sauf en ce qui concerne la mortalité (Régime Général strict)). Seules les dépenses individualisables, pouvant être rattachées à un bénéficiaire de soins, sont prises en compte.

- Méthode : algorithme de définition de la pathologie : Personnes ayant une Affection de Longue Durée avec codes CIM-10 de cancer du poumon ou des bronches avec date de début antérieure à l'année n-1, et/ou personnes hospitalisées en médecine, chirurgie, obstétrique pour cancer du poumon ou des bronches au cours des années n à n-4 (diagnostic principal ou relié), ou des années n à n-1 (diagnostic associé, ou diagnostic principal ou relié d'un des Résumés d'Unité Médicale). En présence d'un autre cancer (autre que de l'encéphale), les séjours pour cancer du poumon sont tous considérés comme liés à une métastase pulmonaire de l'autre cancer. Le cancer actif prime sur le cancer sous surveillance (voir la fiche correspondante).

- Les standardisations sont réalisées sur les structures d'âge et de sexe de la population française, estimées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) au 1er janvier 2020, permettant des comparaisons indépendamment de ces deux facteurs.

- Les effectifs sont arrondis à la centaine.

2. Effectifs, caractéristiques et taux

En 2019, on dénombre 54 000 personnes prises en charge pour cancer du poumon sous surveillance, dont 37% de femmes. Les âges moyen et médian sont de 70 ans. La part des personnes âgées de plus de 75 ans est de 34%, dont 35% sont des femmes. Dans l'ensemble, 86% des personnes sont prises en charge pour ALD en rapport avec le cancer du poumon. Le taux brut tous régimes confondus est de 0,82‰ personnes (le dénominateur correspondant aux 66 266 700 personnes ayant bénéficié de soins remboursés au moins une fois dans l'année). Standardisé sur la structure de la population INSEE, il est de 0,8‰ personnes. Parmi les personnes de moins de 60 ans bénéficiant de la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMUc), 0,15‰ sont prises en charge pour cancer du poumon sous surveillance, contre 0,17‰ de la population générale de même âge et de même sexe (taux standardisés : 0,22‰ contre 0,17‰).

**Tableau 1. Effectifs et taux bruts
des personnes prises en charge pour cancer du poumon sous surveillance par classe d'âge en 2019**

	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Hommes							
Effectif	< 100	100	1 900	6 700	13 200	11 900	33 800
Taux brut	0‰	0,02‰	0,23‰	1,68‰	3,84‰	4,56‰	1,07‰
Femmes							
Effectif	< 100	200	1 900	5 000	6 700	6 400	20 200
Taux brut	0‰	0,02‰	0,22‰	1,16‰	1,74‰	1,61‰	0,58‰
Total							
Effectif	< 100	300	3 800	11 700	19 900	18 300	54 000
Taux brut	0‰	0,02‰	0,22‰	1,41‰	2,73‰	2,78‰	0,82‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

**Tableau 2. Effectifs, taux bruts et standardisés
des personnes prises en charge pour cancer du poumon sous surveillance par région en 2019**

	Hommes			Femmes			Total		
	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé	Effectif	Taux brut	Taux standardisé
Auvergne-Rhône-Alpes	3 900	1,03‰	1,00‰	2 200	0,54‰	0,54‰	6 100	0,77‰	0,77‰
Bourgogne-Franche-Comté	1 400	1,09‰	0,93‰	700	0,52‰	0,47‰	2 200	0,80‰	0,70‰
Bretagne	1 700	1,09‰	0,99‰	900	0,55‰	0,51‰	2 700	0,81‰	0,74‰
Centre-Val de Loire	1 300	1,04‰	0,91‰	700	0,53‰	0,50‰	2 000	0,78‰	0,70‰
Corse	200	1,51‰	1,23‰	200	1,33‰	1,18‰	400	1,42‰	1,21‰
Grand Est	3 400	1,35‰	1,24‰	1 900	0,71‰	0,68‰	5 300	1,02‰	0,96‰
Guadeloupe	< 100	0,30‰	0,27‰	< 100	0,23‰	0,24‰	100	0,26‰	0,25‰
Guyane	< 100	0,25‰	0,39‰	< 100	0,16‰	0,36‰	< 100	0,20‰	0,38‰
Hauts-de-France	3 500	1,24‰	1,31‰	1 600	0,51‰	0,54‰	5 100	0,86‰	0,91‰
Ile-de-France	4 900	0,86‰	1,03‰	3 700	0,59‰	0,73‰	8 600	0,72‰	0,88‰
Martinique	< 100	0,21‰	0,17‰	< 100	0,27‰	0,25‰	< 100	0,24‰	0,22‰
Mayotte	< 100	0,02‰	0,02‰	< 100	0,02‰	0,04‰	< 100	0,02‰	0,03‰
Normandie	1 900	1,22‰	1,13‰	1 000	0,57‰	0,54‰	2 900	0,88‰	0,82‰
Nouvelle Aquitaine	3 200	1,12‰	0,94‰	2 000	0,63‰	0,56‰	5 100	0,86‰	0,75‰
Occitanie	3 400	1,21‰	1,06‰	2 100	0,68‰	0,63‰	5 500	0,93‰	0,85‰
Pays de la Loire	1 600	0,89‰	0,85‰	800	0,43‰	0,43‰	2 500	0,65‰	0,63‰
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 000	1,22‰	1,06‰	2 100	0,75‰	0,70‰	5 100	0,98‰	0,88‰
Réunion	200	0,40‰	0,58‰	< 100	0,19‰	0,28‰	300	0,29‰	0,42‰

Source : SNIIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

3. Mortalité quelle que soit la cause

**Tableau 3. Effectifs et taux bruts de mortalité
des personnes prises en charge pour cancer du poumon sous surveillance par classe d'âge en 2019**

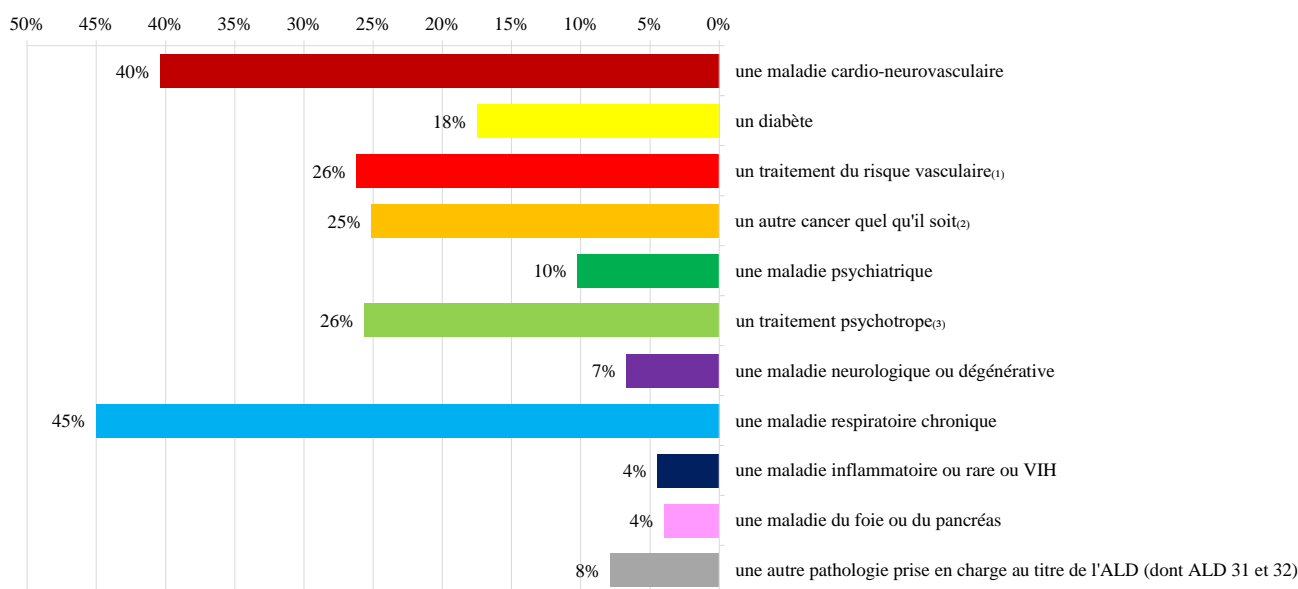
	0 - 14 ans	15 - 34 ans	35 - 54 ans	55 - 64 ans	65 - 74 ans	75 ans et +	Total
Effectif décédé	< 100	< 100	< 100	400	800	1 700	3 000
Effectif total	0	200	3 300	10 000	16 400	14 300	44 300
Taux brut	-	-	2,54%	3,83%	4,92%	11,96%	6,75%

Source : SNIRAM/SNDS / Régime Général (hors Sections Locales Mutualistes)

Les âges moyen et médian au décès des personnes prises en charge pour cancer du poumon sous surveillance décédées en 2019 sont respectivement de 76 ans et de 77 ans.

4. Polypathologie et traitements

Graphique 1. Parmi les personnes prises en charge pour cancer du poumon sous surveillance, pourcentage de personnes avec au moins...



Source : SNIRAM/SNDS / Tous régimes confondus

Note : une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

⁽¹⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie coronaire, un accident vasculaire cérébral ou une insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou une artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou une insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou un diabète

⁽²⁾ Des imprécisions du codage des séjours (entre cancer primitif et métastase sur un autre organe) peuvent conduire à une surestimation de ce pourcentage

⁽³⁾ Hors personnes identifiées comme ayant une maladie psychiatrique

5. Dépenses pour l'Assurance Maladie

Sur les 167 milliards d'euros de dépenses tous régimes confondus, 95 millions d'euros (0,1%) sont attribués à la prise en charge pour cancer du poumon sous surveillance :

- 52 millions d'euros pour les soins de ville (55%)
- 17 millions d'euros pour les dépenses hospitalières (18%)
- 25 millions d'euros pour les prestations en espèces (indemnités journalières maladie, AT/MP, maternité et invalidité) (27%).

La dépense annuelle moyenne remboursée est estimée à 1 750 euros par personne (Tous régimes confondus).

6. Evolutions entre 2015 et 2019

a. Evolution des effectifs et taux entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des effectifs des personnes prises en charge pour cancer du poumon sous surveillance est de 5,15%. L'évolution brute de la prévalence entre 2015 et 2019 est de 0,01 point. Après standardisation sur la structure de la population INSEE, les résultats ne sont pas modifiés.

b. Evolution des dépenses entre 2015 et 2019

Entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses attribuables au cancer du poumon sous surveillance est de 8,66%. L'évolution de la dépense annuelle moyenne remboursée par personne est de 3,34%.